

Attention !

La réforme des DUT met un terme à ces diplômes en 2021.

Aucune inscription n'est désormais possible, mais **les auditeurs déjà engagés dans l'un de ces parcours peuvent terminer leur cursus.**

Six DUT se préparent en cours du soir

[Gestion des entreprises et des administrations](#) (GEA)

[Informatique](#) (INFO)

[Génie électrique et Informatique industrielle](#) (GEII)

[Génie mécanique et Productique](#) (GMP)

[Mesures physiques](#) (MP)

[Génie Industriel et Maintenance](#) (GIM)

Mémoire de DUT

La rédaction et la soutenance du **mémoire de DUT** devant un jury concluent la formation. L'auditeur désirant s'inscrire à l'UA de rapport d'activité professionnelle devra présenter à la fabrique des compétences (Paris) une autorisation signée du responsable du DUT ([document à télécharger](#)).

Expérience professionnelle

Pour prétendre au DUT, l'auditeur doit **justifier d'au moins un an d'expérience professionnelle dans la spécialité**. Si elle acquise dans un autre domaine, un stage de trois mois dans la spécialité est exigé.

Demande de diplôme

Une fois toutes les UE du DUT validées, le mémoire soutenu, la demande de diplôme dématérialisée est à faire en suivant [ce lien](#).

<https://it.cnam.fr/dut-en-cours-du-soir-geii-gmp-informatique-gea-gim-mesures-physiques-111781.kjsp?RH=itstic>